Vivre ble lensemble l

TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE DE JAUNAY-CLAN



FORUM DES ASSOCIATIONSUn hôpital pour

Un hôpital pour enfants



URBANISME

Les principales règles



TRAVAUX

Les réalisation de l'été





Vivre ensemble.



VIVRE ENSEMBLE N° 99 / SEPTEMBRE 2016



Jaunay-Clan, amie des enfants

Avec près de 2 000 élèves scolarisés sur la commune, effectifs en progression, la ville de Jaunay-Clan a toujours été attentive aux qualités d'accueil et d'éveil des enfants.

La rentrée 2016 sera marquée par la mise en place dans les écoles publiques de la commune, du PEdt, Projet Educatif de territoire, fruit du travail collaboratif Commission Education-Enfance-Jeunesse –Enseignants- Parents d'élèves, avec le concours de l'Education Nationale. Il s'agit d'adapter les rythmes scolaires pour un meilleur épanouissement et développement de l'enfant.

Que ce soit dans les domaines culturels, sportifs ou éducatifs, notre Commune a mis en œuvre de nombreuses actions pour que nos enfants puissent « bien grandir » à Jaunay-Clan :

- > L'accès à la lecture dès le plus jeune âge, avec une inscription gratuite pour les moins de 18 ans à la Médiathèque municipale,
- Le prêt de jeux variés à la ludothèque intercommunale, implantée Grand'Rue, à proximité de la mairie, bénéficiant ainsi de nouveaux locaux adaptés,
- > Des aires de jeux de plein air sur l'ensemble du territoire,
- > Des activités encadrées et variées à l'Accueil de loisirs et à la Maison des jeunes, structures reconnues pour leur dynamisme par les acteurs sociaux départementaux,

- > Un pass associatif « Jeunes », pour favoriser la pratique sportive ou artistique,
- > Des spectacles vivants dans le cadre d'une programmation Jeune Public, « Le Clans des Mômes », trimestrielle et gratuite,
- > Des voies vertes, permettant la pratique du vélo en toute sécurité. A l'automne sera lancée la liaison Chincé-Jaunay-Clan,
- > Des actions citoyennes pour favoriser le civisme et l'esprit européen.

Votre Municipalité va s'atteler dès cette rentrée à poursuivre ce travail en engageant notamment la réflexion autour de la carte scolaire

C'est un travail de prospective rendu indispensable pour conserver un équilibre entre nos écoles, travail d'autant plus incontournable avec la création de la Commune Nouvelle.

Vos élus doivent parler deux langues : celle de la proximité, pour agir au plus près de vos besoins, et celle de l'efficacité, pour anticiper et préparer notre commune aux enjeux de développement futur.

C'est le sens de notre engagement pour que notre Commune soit toujours reconnue pour son bien vivre et son attractivité.

Bonne rentrée à tous!

Votre Maire, Jérôme NEVEUX

Jaunay-Marigny: naissance officielle le 1^{er} janvier 2017

Le 16 juin dernier, les conseils municipaux de Marigny-Brizay et Jaunay-Clan se sont prononcés favorablement au rapprochement des deux communes. La Commune Nouvelle sera officielle le 1^{er} janvier prochain.

La réforme territoriale est en marche : grande région, grande intercommunalité... les communes de Jaunay-Clan et de Marigny-Brizay ont donc choisi de s'unir pour travailler ensemble à l'avenir de leur territoire. « S'unir pour être plus forts » c'est ce qui guide l'action des élus des deux communes. Dans ce contexte de baisse générale des dotations, il était important d'envisager maintenant, sans y être contraint, à trouver de nouvelles formules de coopération, notamment par la mutualisation des services et des moyens.

N'hésitez pas à poser vos questions sur le blog : http://communenouvellejcmb.blogspot.fr.

Un nouveau magazine spécial sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres à l'automne.







« Un hôpital pour les enfants », invité d'honneur du forum des associations 2016.

Dimanche 11 septembre, la vie associative a rendez-vous au forum sur le complexe sportif. Zoom sur l'association invitée d'honneur : Un hôpital pour les enfants.

Fondée en 1993, l'association « Un hôpital pour les Enfants » a pour objectif principal d'améliorer l'accueil et les conditions d'hospitalisation des enfants et adolescents du CHRU de Poitiers. Elle est aujourd'hui présidée par Sylvie Juric, bénévole conteuse, et dirigée par Gilles Kéo. L'association « Un hôpital pour les enfants » n'a pas d'autre équivalent en France.

Entretien avec son directeur

Gilles Kéo est le directeur de l'association depuis 2015. Il a grandi à Jaunay-Clan où sa famille réside toujours.

VE : Pourquoi être présent au forum des associations de Jaunay-Clan ?

GK: C'est vrai que nous sommes beaucoup sollicités et nous sommes déjà bien connus et reconnus sur le territoire. Cependant, c'est toujours important de faire connaître les actions de l'association et d'expliquer à quoi nous employons nos fonds.

VE : Quel est votre rôle au quotidien dans le service pédiatrie du CHRU ?

GK: Avec notre équipe d'animateurs, nous accueillons tous les enfants qui le souhaitent pour un moment de divertissement : jeux, animations, ateliers... Ce sont des enfants qui font un séjour prolongé pour une pathologie lourde. Pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer, les animateurs vont dans les

chambres à leur rencontre. Pour tout cela nous sommes aidés par une équipe de 80 bénévoles. Ce temps passé avec l'enfant, c'est aussi l'occasion pour la famille de faire un « break » et c'est un vrai soutien.

VE : Comment fait-on pour devenir bénévole ?

GK: L'accompagnement des enfants malades ne s'improvise pas. Nous sommes confrontés à la problématique de la fin de vie, à la souffrance de l'enfant face à la maladie. La seule bonne volonté ne suffit pas, il faut être en capacité psychologique d'intervenir, d'être en empathie mais pas trop. C'est pour cela, que nous avons mis en place un entretien préalable, deux périodes de découvertes de l'association et des formations adéquates.

VE: A quoi servent les dons et subventions?

GK: Tout d'abord toutes les activités proposées par l'association sont gratuites pour les petits patients du CHRU et leurs familles. Bien sûr, ils permettent de financer les postes d'animation. Et je tiens à préciser que le travail d'un animateur, c'est avant tout de passer du temps avec un enfant. Et bien sûr, nous achetons du matériel, jeux, jouets... et finançons les programmes de formation et les intervenants extérieurs (musiciens, magiciens, clowns...). En effet, certains sont bénévoles et d'autres interviennent dans le cadre d'un projet.



FORUM DES ASSOCIATIONS 2016

10h-18h

Complexe sportif du bourg Entrée gratuite 60 associations présentes

- > Balade à poney
- > Structures gonflables
- > Manège
- > Démonstrations
- > 16h : Remise des trophées de la vie associative

Tout le programme en détail sur www.jaunay-clan.fr

Les services périscolaires évoluent



Une nouvelle rentrée pour les quelques 500 élèves scolarisés dans les écoles publiques de la commune, avec des nouveautés dans l'organisation des services pour un meilleur accueil des enfants sur le temps hors scolaire.

Cette rentrée officialise la mise en place du PEdT (Projet Educatif Territorial) dans les écoles publiques de la commune. Un comité de pilotage, mis en place en décembre 2015, composé de parents d'élèves, d'élus, d'enseignants, de techniciens territoriaux et de déléqués de l'Education Nationale, a travaillé à

l'élaboration de ce projet. Aussi, après une étude de l'existant, il a été décidé de mettre en place deux actions majeures :

- Améliorer le rythme des enfants d'âge maternel
- Améliorer la qualité de la pause méridienne

Une pause méridienne réaménagée

La réorganisation des horaires scolaires (cf encadré) permet notamment aux plus petits de déjeuner plus tôt afin de pouvoir ensuite aller à la sieste à un horaire plus adapté. Ainsi l'équilibre entre temps d'apprentissage et temps de repos est amélioré. Parallèlement, pour les plus grands notamment, des encadrants supplémentaires sont recrutés pour assurer, entre autre, la mise en place des « Espaces Ludiques en Milieu Scolaire ». Ce dispositif, validé par l'Education Nationale, se concrétise par la mise à disposition des enfants d'une combinaison bien spécifique d'une soixantaine de jouets. « Chaque école sera équipée de cet espace ludique, auquel les enfants auront accès sur la pause méridienne pour se ressourcer, se détendre afin de pouvoir se remobiliser ensuite au travail » souligne Carole Pinson, adjointe au Maire en charge de l'enfance et de la petite enfance.



Céverine Plisson, Adjointe au Maire en charge de l'éducation

« Notre principale préoccupation, le bien-être de l'enfant »

« Nous avons mené un travail de fond avec tous les acteurs de l'éducation. Notre principale préoccupation c'est le bien-être de l'enfant. En effet, certains enfants sont présents 10 heures par jour dans l'enceinte scolaire, temps école et périscolaire confondus, aussi il est important d'équilibrer au mieux leur journée. Ce projet s'inscrit dans la durée pour évoluer et s'adapter aux besoins des familles ».

NOUVEAUX HORAIRES

Écoles	Horaires	
Jacques Prévert	8h45-11h45	13h45-16h00
Paul Eluard	9h-12h	14h-16h15
René Cassin	9h-12h	14h-16h15
Parigny	8h45-11h45	13h45-16h00
Chincé	9h-12h	14h-16h15

NOUVELLE TARIFICATION

En vue d'harmoniser, et de rendre plus équitable l'accès à l'accueil périscolaire, un tarif forfaitaire est mis en place en fonction du quotient familial.

Tout le détail des tarifs sur www.jaunay-clan.fr



L'Europe vue par les plus jeunes

À l'occasion de la semaine de la citoyenneté, qui se déroulera du 11 au 17 novembre prochain, la commission Jeunesse et Citoyenneté lance un appel à projet auprès des écoles primaires et des collèges autour du thème « la citoyenneté européenne ».

La sortie de l'Angleterre de l'Union Européenne chahute cette institution créée au lendemain de la seconde guerre mondiale. « Il nous a semblé important de sensibiliser les plus jeunes et de les faire réfléchir à « qu'est-ce qu'être un citoyen européen aujourd'hui? »» indique Abdel Rochdi, conseiller municipal, président de la commission jeunesse et citoyenneté. Les élèves sont invités à s'exprimer sur ce thème sous différentes formes: panneaux informatifs, dessins, etc... Une exposition sera présentée en

Mairie, dans la salle du Conseil Municipal durant toute la semaine, aux côtés d'une exposition sur la Grande Guerre préparée avec l'aide des Archives Départementales.

Les meilleures réalisations seront récompensées. Une conférence sera également organisée à destination des collégiens en Mairie.

Parallèlement, les élèves seront invités à participer à la cérémonie du 11 novembre en chantant « L'Hymne à la joie ».

Séjours Multiactivités

Cet été le Pôle éducation jeunesse a proposé plusieurs courts séjours pour les jeunes de 11 à 17 ans.

Le premier s'est déroulé au mois de juillet sur la base de loisirs de plein-air du Blanc [36]. Le groupe de jeunes jaunau-clanais a participé à diverses activités nature : canoë, accrobranche, sortie vélo, spéléologie. Le groupe a également partagé



par le centre d'hébergement avec les autres groupes d'adolescents présents sur la base de loisirs.

Ces séjours sont l'occasion pour les jeunes de partager des moments de vie collective, de découvrir des activités nouvelles en petits groupes avec un encadrement adapté.



Coup de projecteur sur les travaux

La période estivale fut le temps de plusieurs chantiers sur la commune. Retour en images, sur les différentes réalisations.



Stationnement à Chincé

Création d'une aire de stationnement à Chincé reliée à l'école par un cheminement piéton.



Parking Grand'Rue

Création d'un parking de 14 places en bas de la Grand'Rue pour pallier le manque de stationnement dans cette partie de la rue.



École Jacques Prévert

Réhabilitation du réseau d'eaux pluviales et du chemin piétonnier autour de l'école.



PROGRAMMÉ

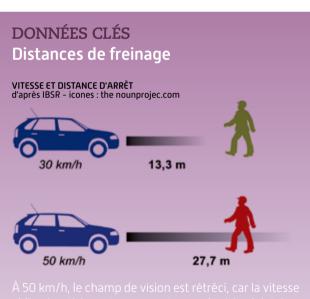
- > Septembre : réfection des trottoirs, rue de la Croix Girard.
- > Première quinzaine de septembre : pose d'éclairage public, rue des plantes à Louneuil et réfection de la voirie.
- > Dernier trimestre : voie verte Jaunay-Clan Chincé.

Zone 30 = sécurité

Dans le cadre de la semaine de la sécurité routière, la ville de Jaunay-Clan, en partenariat avec la gendarmerie, organise début octobre une opération de sensibilisation à la vitesse dans les zones 30.

Depuis le début de l'année conformément au plan de prévention routière, initié par le service de police municipale et la commission en charge de la sécurité, présidée par Guy Jeaud, une zone 30 a été généralisée dans le bourg.

En effet, selon le plan ci-dessous, le secteur concerné rassemble les principaux commerces et équipements publics (écoles, équipements sportifs, La Poste, pôle médical...). « Il s'agit avant tout de donner la priorité aux piétons et cyclistes et d'assurer leur sécurité, dans une zone de mixité entre déplacements doux et circulation automobile. » précise Guy Jeaud, conseiller municipal en charge de la sécurité.



A 50 km/h, le champ de vision est rétréci, car la vitesse oblige à anticiper et se concentrer sur la vision lointaine. Aussi, à 30 km/h, l'œil a le temps de balayer un angle plus large et donc de mieux anticiper le danger : piéton qui traverse, enfant qui surgit entre 2 voitures...

IMPACT DE LA VITESSE SUR LES ANGLES DE VUE DU CONDUCTEUR Vitesse et angle de vue - Source : IBSR

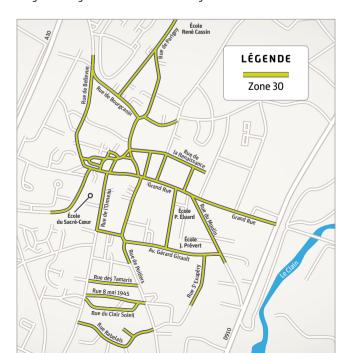




Opération sensibilisation

Afin de sensibiliser les automobilistes à la mise en place des zones 30, la police municipale et la gendarmerie mettront en place, début octobre, des opérations de contrôle de vitesse pour alerter sur les risques d'une vitesse excessive dans des zones dites mixtes c'est à dire où se côtoient: voiture, 2 roues motorisées, piétons et cyclistes. Cette opération sera ensuite suivie de contrôles ponctuels par la gendarmerie.

« Il est important que les automobilistes prennent conscience du danger qu'ils font courir à autrui lorsqu'ils roulent trop vite. Nous sommes tous responsables quand nous sommes au volant » précise le lieutenant Christophe Crepelle, commandant de la brigade de gendarmerie de Jaunay-Clan.





Construction d'une piscine, implantation d'un abri de jardin, création d'une extension, changement des fenêtres... des règles s'imposent. Ci-après un aperçu des principaux points extraits du règlement d'urbanisme.

Une modification = une déclaration.

Tous travaux qui entraînent une modification extérieure (changement de fenêtres et/ou volets, rénovation d'une toiture ou façade, piscine, abris de jardin...) sont soumis à déclaration auprès du service urbanisme en Mairie.

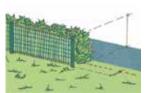
Le formulaire est en téléchargement sur www.jaunay-clan.fr/démarches administratives.

Périmètre de protection des Bâtiments de France

La commune de Jaunay-Clan a la particularité d'être impactée par 6 périmètres de protection des monuments historiques. Aussi, dans un rayon de 500 mètres autour de ces monuments, tous travaux sont soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France

En cas de co-visibilité*, les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France doivent être suivies obligatoirement par le propriétaire du bien qui réalise les travaux.

*co-visibilité = le monument protégé est vu depuis le terrain ou le bâtiment où sont prévus les travaux, le terrain ou le bâtiment où sont prévus les travaux est visible depuis le monument protégé, le monument et le terrain ou le bâtiment où sont prévus les travaux sont visibles d'un autre point commun.



Les clôtures (en zone U)

Les clôtures en limites séparatives (entre 2 voisins) : elles ne sont pas soumises à déclaration toutefois, elles doivent respecter le règlement local d'urbanisme soit une hauteur maximale de 2 mètres et se

conformer aux dispositions esthétiques de ce même règlement. Les clôtures en limite du domaine public : elles sont soumises à déclaration de travaux et ne doivent pas être supérieures à une hauteur 1,5 m et se conformer aux dispositions esthétiques de ce même règlement.

Les abris de jardin et extension (en zone U)

- > Un abri de jardin ou une extension < à 40 m² = déclaration de travaux.
- > Un abri de jardin ou une extension > à 40 m² = permis de construire.
- Dans tous les cas, la superficie d'emprise au sol ne doit pas dépasser 30% de la superficie du terrain toute construction comprise [habitation, garage, piscine...].

Implantation des constructions

Toute construction (extension, maison, garage, piscine...) doit être implantée :

- > soit en limite séparative
- > soit avec un retrait de 3 mètres minimum
- Exception pour les abris de jardin, la distance est de 1 mètre.



Tout dossier incomplet implique une majoration du délai d'instruction. Délai qui prend effet qu'à partir du moment où le dossier est réputé complet.

Pensez à bien remplir (dater et signer) la déclaration des éléments nécessaires au calcul de l'imposition.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme.

Horaires d'ouverture sur www.jaunay-clan.fr



Dans chaque numéro du magazine Vivre Ensemble, retrouvez quelques conseils de jardinage.

Septembre : le temps de la division des vivaces

Les vivaces : kézako ?

Une plante vivace est une plante dont la souche reste en terre toute l'année. Elles s'utilisent pour différentes fonctions: rocailles, massifs, potées... D'année en année, la souche des vivaces prend de l'importance. Lorsque la floraison semble moins généreuse, il faut les diviser.

Pourquoi les diviser?

Une vivace en place depuis plusieurs années à tendance à beaucoup s'étoffer. La division va permettre de l'aérer et d'améliorer la floraison.

Cela permet aussi de les démultiplier pour pouvoir les replanter à différents endroits du jardin. Une solution donc économique pour agrémenter son jardin.

Quelle technique pour diviser les vivaces ?

- > Utiliser une bêche ou un outil plus petit pour les vivaces fragiles.
- > Tranchez de manière franche et précise à l'endroit désiré pour séparer la motte.
- > Retirez à la main la partie que vous souhaitez supprimer, en séparant bien les racines de la partie laissée en place
- > Rebouchez le trou avec un mélange de terreau et de terre du jardin.
- > Replantez votre vivace à l'endroit choisi dans un mélange de terreau et de terre du jardin.

Le coup de cœur du jardinier

Nom scientifique : Agapanthus

Type : vivace

Utilisation: massif, bordure, pot

Hauteur : 60 à 100 cm Exposition : ensoleillée

Feuillage: persistant ou caduc selon la variété

Floraison : de juin à septembre

Exemples de massifs avec des plantes vivaces créés par le service espaces verts de la ville de Jaunay-Clan





etc...»

Informer pour mieux expliquer

Prochainement des panneaux d'information comme celui-ci-dessus seront implantés sur différents espaces verts de la commune. En effet, comme l'explique Nathalie René, conseillère municipale en charge de l'environnement « Il a été fait le choix de laisser certains espaces à un état plus naturel afin que ces derniers soient de nouveau colonisés par les oiseaux, insectes, escargots, coccinelles













Pour communiquer dans le magazine municipal de Jaunay-Clan, contacter l'imprimerie Sipap-Oudin au 06 70 11 38 26







Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h30 le vendredi et le samedi de 9h à 19h30 38 rue de Parigny le dimanche de 9h à 12h

ZAC des Grands Champs 86130 JAUNAY-CLAN

05 49 52 08 11











AUDI THERMIQUE

Plomberie - Chauffage - Climatisation - Pompe à chaleur 41, rue de la Viaube - 05 49 50 24 96 - 06 26 68 24 14

CALDOM SERVICES

Combustibles chauffage 59, avenue de Paris - 05 49 52 23 22

CHAPELET-DESCHAMPS MENUISERIES

Fenêtre bois/PVC/alu/mixte - Escalier - Parquet - Dressing ZA de la Viaube - 1, rue des Compagnons - 05 49 62 53 30

CZC 86 TOITURES

Charpente, couverture, zinguerie, ossature bois, terrasses ZA de la Viaube - 1, chemin des Grands Champs - 05 49 61 90 51

DESGRANGES AGENCEMENT

Plaquiste - Isolation - Menuiseries bois/alu/PVC 31, rue du Moulin - 05 49 41 24 49 - 06 15 52 12 01

ENTREPRISE DESLANDES

Carreleur - Faïence - Dallage - Chape liquide Chincé - 7, rue Terres Rouges - 05 49 62 00 08 - 06 07 14 36 05

ENTREPRISE FRODEAU-GUERY

Plomberie - Chauffage - Sanitaire - Pompe à chaleur 23, rue de Plaisance - 05 49 88 13 18

SARL MOINEAUD MICHEL

Peintre - Ravalement - Isolation thermique par l'extérieur ZA de la Viaube - 37, rue de la Viaube - 05 49 88 35 01 - 06 14 99 72 50

OLIVIER PILLOT ELECTRICIEN

Electricité générale

14, rue de la Haute Payre - 05 49 62 83 27 - 06 63 56 96 03

Bonjour les bébés...

Lyla GAULTIER (Poitiers)	01/06/2016
Agathe GAULTIER (Poitiers)	01/06/2016
Emma MUZZOLINI (Châtellerault)	10/06/2016
Letty MASSON (Châtellerault)	19/06/2016
Kaela BARBOSA (Poitiers)	22/06/2016
Mélyna LEMAIRE (Poitiers)	23/06/2016
Martin FIOT (Poitiers)	06/07/2016
Laurie PITHON (Poitiers)	22/07/2016
Mya SERRANO (Poitiers)	23/07/2016
Stan MOREAU KEHILI (Poitiers)	24/07/2016
Lou AURIOUX (Poitiers)	26/07/2016

Pour le meilleur

ABONNEAU Amandine et ESCANDE Didier	25/06/2016
BÉGOUGNE DE JUNIAC Elisabeth et DRINNAN Nicholas	30/062016
DESLANDES Nicolas et Laetitia MATHÉ	16/07/2016
DOUCET Sébastien et Céline PROUST	16/07/2016
GEOFFROY Raphaël et Claire SIMONNEAU	18/07/2016

Ils nous ont quittés...

Sonia BRULÉ épouse UVINA - 72 ans	25/05/2016
Robert PASQUIER - 76 ans	30/05/2016
Paul FOUCTEAU - 94 ans	07/06/2016
Serge ROBERT - 83 ans	16/06/2016
Flora ROBIN veuve LELIÈVRE - 98 ans	20/06/2016
Cécile GARNIER - 26 ans	28/06/2016
Claudette GIROIRE épouse HOULLIER - 81 ans	06/072016
Pierrette CHARPENTIER épouse RAIMBAULT - 67 ans	09/07/2016
Jacqueline GILBERT veuve DESSIOUX - 89 ans	17/07/2016



Pour suivre l'actualité de Jaunay-Clan

www.jaunay-clan.fr





Pierrette Raimbault, une femme engagée pour sa commune

Pierrette Raimbault nous a quittés le 9 juillet dernier. Conseillère municipale de Jaunay-Clan entre 1995 et 2014, en charge de la jeunesse puis du tourisme, Pierrette était très engagée aussi dans la vie associative. Trésorière du Comité d'Organisation des Foires pendant 20 ans, Présidente du Comité des Fêtes dans les années 90, elle avait su s'entourer de nombreuses amitiés et volontés pour animer notre commune et son quartier du Vert Côteau.

Elle participait encore récemment aux activités de l'association Gelnacum. Pierrette était une femme courageuse. Courageuse contre la maladie, courageuse dans ses activités. Attentive aux autres et volontaire, elle n'aura pas compté son temps pour rendre notre ville toujours plus accueillante.

En bref...

Inscription sur les listes électorales

En cas de changement d'adresse, même à l'intérieur de la commune, il est important de le signaler en Mairie, avant le 31 décembre, afin de procéder à votre inscription dans le nouveau bureau de vote.

Transport

Pour vos déplacements pensez à Lignes en Vienne, le réseau d'autocars du département de la Vienne. « 2,5€ le trajet en car. Avec Lignes en Vienne voyagez économiquement et sereinement ». Plus d'infos : www.lignes-en-vienne.fr

Permanence

À compter du mois de septembre, l'association de Conjoints Survivants et Parents d'Orphelins assure une permanence le 1er mercredi de chaque mois au Pôle Social, 80 Grand'Rue.

Élargissement de l'Autoroute A10

À l'horizon 2023, l'autoroute A10 sera aménagée en 2x3 voies entre Poitiers et Veigné (37). Une exposition, présentant le projet d'aménagement, sera présente dans le hall de la Mairie du 3 au 8 octobre. À compter du 26 septembre, le dossier de concertation sera consultable en Mairie par tous.





Echanges franco-polonais

Les élèves d'une classe de 4ème du collège Saint-Exupéry et leurs homologues du collège d'Olesnica ont été accueillis en Mairie à l'occasion de leur échange scolaire, initié dans le cadre du jumelage entre Jaunay-Clan et la Pologne. Cet échange linguistique a lieu en anglais.

... juin...



Visites de quartier

Régulièrement, les membres du Conseil Municipal organisent des visites des différents quartiers de la commune à la rencontre des leurs habitants. Ici, quartiers de Bellevue et Vert Côteau.



Rendez-Vous de l'Agora

Deux cents personnes se sont réunies à l'Agora pour une conférence sur le thème de l'E-Reputation, à l'initiative de la commission municipale chargée de la vie économique. L'occasion de parfaire ses connaissances sur le sujet mais aussi de prendre un peu de recul par rapport aux pratiques et la présence sur internet.



Gala de Danse du REC

Pour son spectacle de fin d'année à l'Agora, l'école de danse a proposé un voyage dans l'histoire de la danse



C'est l'école de musique du Val Vert du Clain qui a fait le spectacle à l'occasion de la fête de la musique dans le parc de la piscine : batucada, ensemble de guitares, groupe rock... les élèves n'ont pas manqué de démontrer leur talent.





Compétition de tir à l'Arc

Début juin, le club des Archers de la Vallée du Clain a organisé une manche du championnat de ligue fédéral le matin et l'aprèsmidi une manche de championnat départemental. Plus d'une centaine d'archers étaient réunis à cette occasion au complexe sportif de la Haute Payre.

Jumelage : 40 ans d'amitié avec Peruwelz

Une délégation jaunay-clanaise s'est rendue à Peruwelz pour célébrer le 40ème anniversaire du jumelage entre Jaunay-Clan et cette ville du sud de la Belgique. Quatre décennies pendant lesquelles se sont tissés des liens étroits entre les deux communes.





Animation au marché

L'association des commerçants non sédentaires de la Vienne était présente sur le marché, place de la fontaine, pour l'animation « marché en fête ». L'occasion de saluer la présence de ces commerçants depuis plus de 50 ans à Jaunay-Clan pour le marché hebdomadaire du vendredi.



Des membres de l'association de la gym volontaire et quelques autres bénévoles ont participé au défi « Marc Antonu » lancé par une habitante de Nieul l'Espoir, et ont tricoté 195 mètres d'écharpe. Ces écharpes sont vendus au prix d'1€€u profit de l'association « Voiles des anges ».



Instantanés

SOIRÉES de l'été

Les animations de l'été

7 Rendez-vous ont animé les soirées du jeudi à Jaunay-Clan. Concert, rock, humour, folklore, cinéma... Découvertes & émotions pour de belles soirées estivales avec en ouverture le groupe Blankass. Un joli moment de musique acoustique avant la retransmission de la demi-finale de l'Euro de football dans une salle Agora survoltée.







Joyful Noise

Les Banquettes arrières



Groupe folklorique Ensemble Paraguay

Football

Les Gabachas





Mais aussi:

La caravane des sports, découvertes sportives pluridisciplinaires proposées par le Conseil Départemental



Animation

"Partir
en livre"

Proposée par
la médiathèque
autour de la BD à
l'occasion d'une
animation hors
les murs.





Exposition

Tout l'été, les créations, réalisées au cours de l'année, des élèves (petits et grands) de l'école d'arts plastiques ont été exposées à l'Office de Tourisme.

Jaunay-Clan desAssociations



DIMANCHE 11 SEPTEMBRE

COMPLEXE SPORTIF DU BOURG

10h - 18h

ENTRÉE GRATUITE

Structures gonflables Manège

Balades à poney

Trophées de la vie associative

INVITÉE D'HONNEUR :

Un Hôpital pour les enfants

Renseignements: 05 49 46 71 70 www.jaunay-clan.fr

